



Logo of the French Republic



Logo of Solidaires



# TRAMWAY DE JÉRUSALEM : DES ENTREPRISES FRANÇAISES CONTRIBUENT À LA COLONISATION ISRAËLIENNE

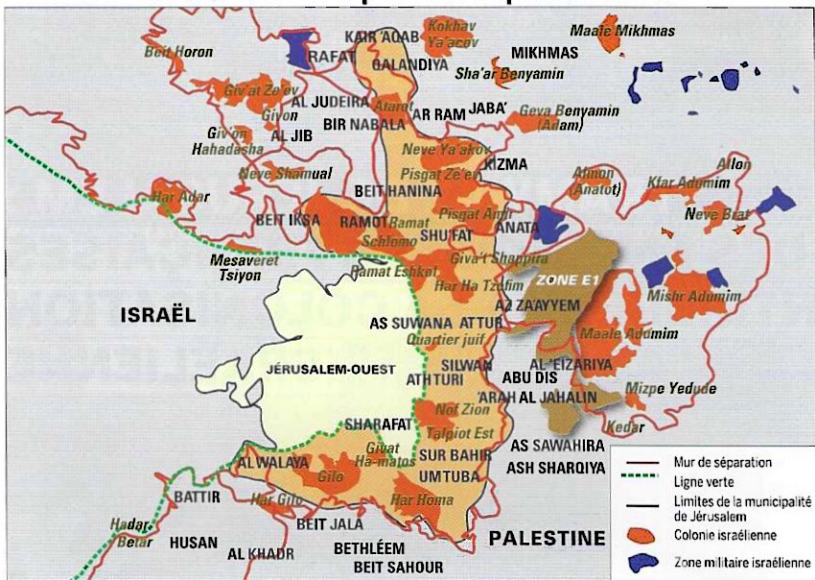


La colonisation israélienne de Jérusalem-Est est un des obstacles majeurs à la paix et à toute solution politique de la question palestinienne. Elle est totalement illégale.

Le tramway relie Jérusalem-Ouest aux colonies à Jérusalem-Est : c'est un des outils au service de l'annexion israélienne de la Jérusalem-Est palestinienne.

Trois entreprises françaises sont fortement impliquées dans l'extension en cours du tramway : Egis-Rail (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), Systra (filiale commune de SNCF et RATP), et Alstom.

## Jérusalem : la dépossession palestinienne



D'après une carte de l'Applied Research Institute – Jérusalem

Le droit international est violé depuis 50 ans par les décisions israéliennes unilatérales : « l'annexion » de Jérusalem-Est, et la colonisation – avec plus de 200 000 colons israéliens dans 15 colonies sur le territoire palestinien.

Les discriminations, la répression, les exactions sont quotidiennes à l'encontre des 320 000 habitants palestiniens de Jérusalem-Est : remise en cause de leur droit de résidence, rejet quasi systématique de leurs demandes de permis de construire... et destructions consécutives, arrestations, inégalités criantes des budgets municipaux (10 % des dépenses pour les Palestiniens, qui représentent 37 % de la population).

L'accès à Jérusalem est interdit aux Palestiniens de Cisjordanie sauf permis spécial.

L'accaparement israélien de la Jérusalem-Est palestinienne se poursuit, accompagné de nouvelles menaces : construction de nouveaux logements dans les colonies, annonces de redécoupage des limites municipales... confortées par le soutien américain.

Un état des lieux très précis de cette situation est fait chaque année par les consuls/chefs de poste de l'UE... constat sans appel, et sans résultat\*.

\* [https://plateforme-palestine.org/IMG/pdf/rapport\\_chefs\\_mission\\_ue\\_francais\\_-\\_pax\\_christi.pdf](https://plateforme-palestine.org/IMG/pdf/rapport_chefs_mission_ue_francais_-_pax_christi.pdf)



## Tramway illégal de Jérusalem

Dès 1999 la municipalité a entrepris de réaliser un réseau de tramway urbain reliant les quartiers israéliens de Jérusalem-Ouest aux colonies israéliennes implantées dans la Jérusalem-Est palestinienne.

Une première ligne a été mise en service en 2011, qui occupe le territoire palestinien et se poursuit jusqu'aux colonies israéliennes de French Hill et Pisgat Zeev\*.

Trois nouvelles lignes sont prévues dans le schéma directeur de la municipalité israélienne, et sont en cours d'étude ou de lancement d'appels d'offres pour leur réalisation :

➤ **Le prolongement de la ligne rouge, vers le Mont Scopus et la colonie de Neve Yaakov.**

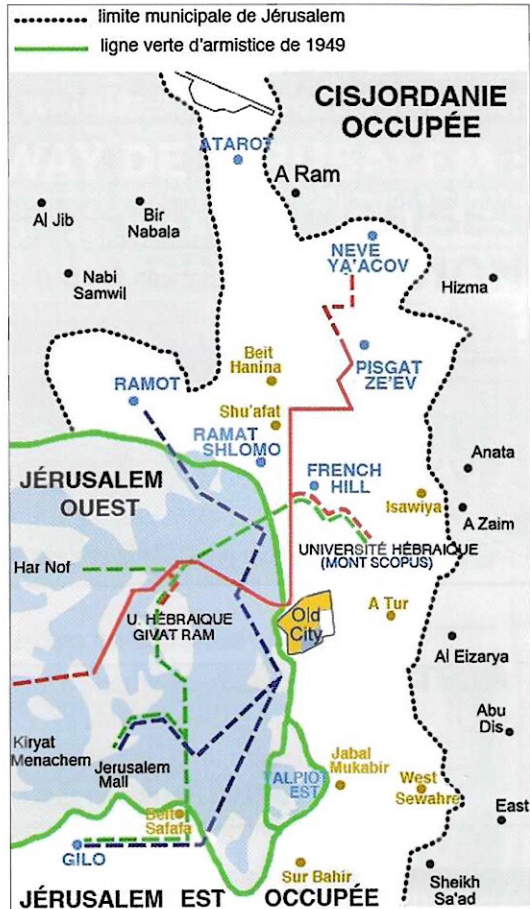
➤ **La ligne bleue, qui desservirait les colonies de Ramot au nord et Gilo et Givat Hamatos au sud.**

➤ **La ligne verte, qui desservirait la colonie de Gilo, et le Mont Scopus.**

Deux autres lignes sont prévues à plus long terme, ligne dite jaune, et University Line.

La réalisation du tramway poursuit une finalité sans ambiguïté : l'annexion complète de la Jérusalem-Est palestinienne, en violation complète du droit international avec ses conséquences sur la vie de la population palestinienne.

\* Les sociétés françaises Alstom et Veolia ont participé à cette installation.



Plan schématique des lignes rouges, vertes et bleues du tramway de Jérusalem, en service (ligne continue) et en cours de réalisation (ligne pointillée). En majuscules et en bleu, les colonies israéliennes ; en minuscules et en marron, les quartiers palestiniens.

## TROIS ENTREPRISES FRANÇAISES dont deux à capitaux publics contribuent à ce projet de colonisation israélienne sur le territoire palestinien occupé.



Société d'études et ingénierie (du groupe EGIS), dont le capital est détenu à 75 % par la Caisse des Dépôts et Consignations. Elle participe sous contrat à la supervision du projet du tramway comme « consultant général » de la municipalité de Jérusalem (JTMT).

**SYSTRA**



Société d'études et d'ingénierie, dont le capital est détenu à 42 % par la SNCF et à 42 % par la RATP. Elle est pilote de la réalisation de la ligne bleue.

**ALSTOM**

Société de construction mécanique et électrique. Après la dénonciation par Citypass (société israélienne) du contrat annoncé pour Alstom de 350 M\$, un nouvel appel d'offres a été lancé.

Alors même que l'État dénonce la colonisation israélienne de façon récurrente... il y participe directement à travers des opérateurs à capitaux publics.

### › Que faire ?

**Faites connaître** ce scandale et cette campagne auprès des citoyens et des élus.

**Faites pression** sur les entreprises, leurs actionnaires publics, le gouvernement (lettres et cartes postales à votre disposition).